



Marc Bert
Rédacteur en chef

Une récente « brève » d'un grand quotidien nous révèle qu'une opérée du coeur à Tahiti est suspendue aux 14 % restants de la batterie de son stimulateur cardiaque, batterie qui n'est plus fabriquée aujourd'hui ! L'article indique que l'opération a eu lieu en 1992, il y a 23 ans et que la durée de survie après une telle intervention n'était que de 10 ans en moyenne à cette époque, avec un maximum de 15 ans.

Je dois avouer que cette « brève » m'a laissé plus que perplexe. Qui est coupable ?

Ce peut être la patiente qui a l'outrecuidance de ne pas entrer dans une moyenne statistique pourtant établie par de doctes personnes, habiles à jongler avec les courbes, les histogrammes et autres camemberts. Que fait-elle en vie 23 ans après, obligeant la courbe à dépasser les limites de la page sur laquelle elle était inscrite !

Ce peut être aussi le fabricant de batteries qui n'a pas eu la prudence de laisser quelques batteries « en stock », prudence érigée en dogme aujourd'hui avec le principe de précaution. L'obsolescence du stimulateur étant programmée après 15 ans d'utilisation au maximum, inutile de prévoir des pièces de rechange, « au cas où ». De la même manière, il est impossible aujourd'hui de faire réparer un appareil ménager après quelques années, les pièces nécessaires étant rapidement indisponibles. Ce qui est tout juste acceptable pour un appareil ménager l'est-il pour une prothèse destinée à maintenir en bonne santé le malade qui en est pourvu ?

Les médecins de cette patiente ont tranché et l'ont réopérée afin de lui implanter un dispositif nouveau avec tous les risques que cette chirurgie cardiaque peut présenter sur cette malade au coeur déficient.

À un moindre niveau, un tel problème se rencontre avec les implants dentaires. On sait aujourd'hui qu'un implant mis en place sur un patient de 20 ans sera encore là après 50 ans. On sait aussi que la prothèse devra être renouvelée après 20 ans. Si les pièces existent encore ! Et là aussi, force est de constater quelques lacunes, certains fabricants ayant disparu, d'autres ayant été rachetés et leur gamme effacée. C'est ce à quoi devrait penser tout praticien avant de mettre en place un implant, ce qui devrait l'inciter à éviter les systèmes uniques faits par un fabricant unique au profit de « connectiques » copiées par de nombreux fabricants dont on peut espérer que la moitié sera encore sur le marché après 20 ans.

Ce n'est plus du domaine du principe de précaution, c'est dans celui de la réflexion et de l'anticipation.